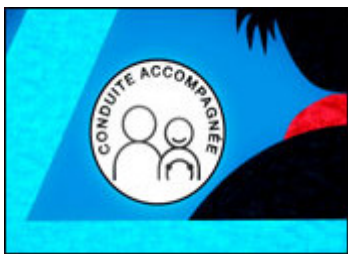


## CONDUITE ACCOMPAGNEE

Elisa Eidam nous propose maintenant une petite ballade sur les routes de France :



Vous êtes sur la route des vacances. Le soleil brille, les platanes défilent dans un bruissement continu, la vie est belle. Mais soudain, quelque chose vient casser l'ambiance : juste devant vous, un automobiliste s'obstine à rouler à une allure d'escargot ! Vous pestez, vous lui collez au train, mais Papi ne se laisse pas impressionner. A bout de nerfs, vous doublez en klaxonnant à tue-tête. Et là, ce que vous voyez vous laisse pantois : « Il y a

un gamin au volant ! ».

Si vous aviez fait plus attention à la voiture, vous auriez remarqué ce macaron sur la vitre arrière : un petit bonhomme rigolard derrière un volant, flanqué d'un grand bonhomme impassible. Et au-dessus, l'inscription « conduite accompagnée ». Vous n'avez donc pas à faire à un retraité tremblotant, mais à un adolescent sans permis qui conduit sous l'œil vigilant de son père et qui n'a pas le droit de rouler plus vite !

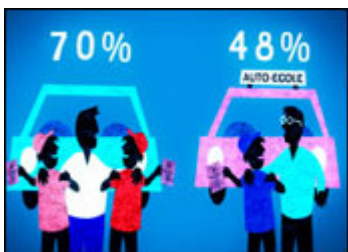


En France, on peut donc circuler sans le fameux sésame rose. La « conduite accompagnée » a été introduite à la fin des années 80, officiellement pour faire baisser le taux d'accidents particulièrement élevé chez les jeunes conducteurs. Les mauvaises langues prétendent, certes, qu' il s'agissait de réglementer une pratique déjà existante puisque beaucoup de jeunes Français faisaient de toute façon leurs premiers essais sous l'œil de parents irresponsables. Mais il s'agit certainement d'une rumeur.

Les débutants ne sont évidemment pas lâchés sur les routes sans formation préalable. Le code en poche

dès 16 ans, un minimum de 20 heures de conduite en auto-école, et l'aventure peut commencer : à condition d'avoir trouvé un accompagnateur âgé de plus de 28 ans, titulaire du permis voiture depuis au moins trois ans... et doué d'une patience infinie. Car ce sont 3000 kilomètres que le jeune et son mentor devront parcourir ensemble – sans double commandes !

Ce n'est pas de tout repos, surtout si le rejeton commence par reprendre les mauvaises habitudes de son père et le conduit au bord de l'infarctus, en grillant les feux rouges à fond la caisse.



Mais reconnaissons que le système a fait ses preuves : 70% des jeunes décrochent ainsi leur permis du premier coup, contre 48% pour les candidats issus de la filière traditionnelle. Et comme on l'espérait, le nombre d'accidents a diminué.

La conduite accompagnée plaît tellement aux Français qu'ils ont introduit dans la foulée la « chasse accompagnée » et le « vol accompagné » – histoire de faire baisser le taux d'accidents dans ces deux disciplines à risques.

Et les Allemands ? Ils essaient timidement de mettre en place « das begleitete Fahren mit 17 », autrement dit : « la conduite accompagnée à 17 ans ». Le principe n'est pas exactement le même qu'en France : les jeunes Allemands, eux, ont le droit de passer leur permis de conduire dès 17 ans, mais ils doivent se faire accompagner jusqu'à leurs 18 ans révolus.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.